



2017

RAPPORT DE GESTION

SERVICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET
DE LA NAVIGATION
Etablissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

SCAN



SCAN
scan-ne.ch

guichet
unique.ch 



/// AVANT-PROPOS	2
Le mot de la présidente	2
/// ORGANES ET ORGANIGRAMME	3
/// LE SCAN EN CHIFFRES	4
/// RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017	5
2017, année de la centralisation de toutes les activités à Malvilliers	5
Direction	5
Section Administration	8
Section Mesures administratives	10
Section Technique	11
Section Navigation	13
Section Finances	14
/// EXTRAIT DES COMPTES 2017	16
Bilan et comptes	16
Rapport de l'organe de révision	22
/// MANDAT DE PRESTATION	24
Rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestation 2015 – 2018	24



Lorsque le premier conseil d'administration du SCAN s'est formé dans le cadre du passage à l'autonomisation de notre établissement, je suis certaine que peu d'entre nous imaginaient les différentes évolutions et projets qui allaient jaloner les années à venir de notre établissement. Quel rôle notre conseil d'administration a-t-il joué dans ces phases d'évolution et de transformations ?

Revenons pour cela aux piliers de la bonne gouvernance... Il est certain que le conseil d'administration peut accompagner une direction dans les phases d'évolution d'une organisation pour autant que ses compétences soient adaptées aux challenges que vivent ses équipes. Or, il est évidemment difficile de prédire de manière certaine les défis que vont rencontrer une entreprise, société ou organisation quelconque dans les quatre prochaines années. La théorie et la bonne gouvernance veulent donc qu'un conseil d'administration soit constitué de manière équilibrée et avec une diversité suffisante pour être efficace et accompagner au mieux sa direction.

Or, au sein du conseil d'administration du SCAN, nous avons eu la chance de pouvoir travailler, et cela dès le début, avec des profils de divers horizons, des compétences variées et complémentaires qui permettent un fonctionnement optimal et une belle efficacité. De cela, je remercie les membres des Conseils d'Etat qui ont accompagné la création et l'évolution de notre conseil d'administration. J'aimerais aussi remercier mes collègues de leur engagement, leurs précieux apports et le partage de leur savoir-faire dans le cadre de projets clés.

A l'image du SCAN, notre conseil d'administration évolue et se transforme. Pierre-Alain Leuenberger, qui a occupé des fonctions au sein de notre conseil depuis sa création jusqu'à la fin 2017, nous quitte pour se consacrer pleinement à ses nouvelles fonctions de directeur de

la BCN (Banque Cantonale Neuchâteloise). Pierre-Alain nous a apporté avec grande générosité, au cours de ces années, son savoir-faire financier et nous a permis d'accompagner le SCAN dans la mise en place d'une comptabilité performante, ainsi que d'un système de contrôle interne irréprochable. Des étapes clés, pleines de défis qui ont pu être franchies grâce à une belle collaboration entre les équipes de direction du SCAN et son conseil d'administration.

Les défis de demain n'étant pas à l'image du passé, nous avons donc dessiné la matrice des compétences et expériences des membres du conseil d'administration du SCAN, afin de vérifier sa diversité et sa capacité à couvrir les divers sujets de préoccupation des années à venir. Est apparu alors clairement que nos prochains grands projets et défis à venir allaient être liés à la digitalisation de nos services, à l'investissement dans le domaine IT et que

nous n'avions pas, au sein de notre organe, de compétences techniques et spécifiques en la matière. Dès lors, la nouvelle membre du conseil d'administration du SCAN à nous rejoindre apporte ce savoir-faire particulier. Il s'agit de Michèle Criblez qui depuis 20 ans gère une entreprise dans le domaine

IT et maîtrise toute la chaîne de valeur des processus informatiques allant de la création de logiciels au recrutement de personnel qualifié.

Le SCAN en évolution, une formule qui n'est pas galvaudée. Encore une fois, l'année qui vient de se passer a été marquée par de grands projets. Une centralisation de nos activités à Malvilliers, une forte extension de notre production solaire photovoltaïque et une modernisation de notre règlement du personnel.

Je remercie donc toutes les équipes du SCAN et sa direction qui ont mené de main de maître ces différents projets et qui, grâce à leur motivation et leur engagement de tous les jours, ont permis à nos clients d'être bien servis puisque la dernière enquête de satisfaction nous crédite d'un 86% de clients satisfaits !

Virginie Verdon
Présidente du conseil d'administration

« Le SCAN, une
organisation solide en
perpétuelle évolution. »



(de g. à dr.) Ph. Burri, L. Memminger, M. Criblez, M. Debély, M. Knoepfler Kladny, J.-L. Vuillemin, V. Verdon et L. Favre.

/// CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Virginie Verdon
Vice-président	Martial Debély
Secrétaire	Marianne Knoepfler Kladny (dès le 1.1.2018). Pierre-Alain Leuenberger (jusqu'au 31.12.2017)
Membres	Michèle Criblez (dès le 1.1.2018) Laurent Favre (Conseiller d'Etat, chef du DDTE) Laurent Memminger Jean-Louis Vuillemin (représentant de la Commission du personnel)

/// ORGANE DE RÉVISION

Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel

/// COMMISSION DU PERSONNEL

Président Jean-Louis Vuillemin

/// DIRECTION

Directeur	Philippe Burri
Suppléant du directeur	Laurent Besancet

/// SECTIONS

Administration	Laurent Besancet
Technique	Michel Nicolet
Mesures administratives	Sylvie Favre
Navigation	Lionel Hollinger
Finances	Chantal Hoffmann

/// SECTEURS

Administration véhicules
Administration conducteurs
Contrôles techniques
Examens conducteurs
Planification
Mesures administratives
Commission administrative
Administration et technique bateaux
Balisage
Comptabilité
Encaissement taxes
Contrôle de gestion
Contrôles internes

/// PROCESSUS TRANSVERSAUX

Responsable ressources humaines, qualité et environnement	Séverine Hadorn
Responsable informatique	Laurent Besancet
Responsable infrastructure et logistique	Lionel Hollinger
Juriste	Sylvie Favre
Responsable santé-sécurité	Bernard Stauffer



LE SCAN EN CHIFFRES

Un résultat meilleur que le budget, grâce notamment aux économies réalisées à la suite de la centralisation des activités.

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Personnel (EPT ¹)	58,8	58,9	58,6	56,7	52,4	↘
Revenu d'exploitation	13'400'474	14'095'949	14'012'693	13'490'545	12'576'444	↘
Résultat net	4'720	1'159'964	1'130'659	773'100	931'379	↗
Contribution à l'Etat	524	159'060	153'629	113'900	131'487	↗
Taxes facturées pour l'Etat	47'321'370	48'761'194	48'042'500	47'083'889	46'300'675	↘
Effectif des véhicules au 30 septembre	130'112	131'097	132'649	133'934	134'625	↗
Permis d'élèves conducteurs et permis de conduire	16'272	16'106	16'657	16'916	15'751	↘
Permis de circulation, de remplacement et court terme	52'940	52'488	54'451	55'299	53'543	↘
Contrôles techniques	35'360	41'805	46'956	46'330	35'752	↘
Examens théoriques et pratiques	8'570	9'178	9'052	8'751	8'843	↗
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	3'933	4'102	3'992	3'654	3'671	↗
Effectif des bateaux	4'319	4'230	4'217	4'193	4'114	↘
Taux de satisfaction des clients (enquête bisannuelle)	84%	---	83%	---	86%	↗
Site Internet, moyenne d'accès mensuels	15'000	19'500	24'340	25'708	29'853	↗
Nb de clients au guichet, moyenne mensuelle	5'000	6'600	6'730	6'708	6'101	↘
Nb de prestations réalisées par le Guichet Unique, moyenne mensuelle	8'200	7'100	5'810	6'688	7'521	↗
Nb de téléphones reçus, moyenne mensuelle	11'000	10'500	11'125	11'051	9'785	↘

¹EPT = équivalent plein temps.



RAPPORT D'ACTIVITÉ – 2017

2017, année de la centralisation de toutes les activités à Malvilliers.



Philippe Burri, directeur du SCAN.

/// DIRECTION

Réduction des charges d'infrastructures, simplification des processus et autonomisation de ses clients restent les trois piliers de la stratégie du SCAN.

Avec la fermeture de son site de La Chaux-de-Fonds au 1^{er} avril 2017, le SCAN a effectué cette année la dernière étape de la concentration de ses forces sur son site de Malvilliers.

L'opportunité de vendre le site de La Chaux-de-Fonds s'étant présentée très rapidement, une localisation temporaire des activités administratives de back-office, en partie sur son ancien site du Nid-du-Crô et en partie dans des containers installés sur le site de Malvilliers a été mise en place.

Le chantier d'agrandissement de la partie administrative du site de Malvilliers a débuté en mars pour se terminer parfaitement dans les délais en décembre. L'entreprise générale BAT-MANN a reçu le mandat de construction et les plans ont été réalisés, comme pour le bâtiment initial, par le bureau Philippe Langel SA. Le SCAN a profité de ces travaux pour augmenter massivement sa capacité de production d'énergie solaire photovoltaïque.

Tous les collaborateurs du SCAN sont désormais réunis sur le site de Malvilliers depuis le 1^{er} janvier 2018. Les synergies liées à cette centralisation ont permis de réduire l'effectif administratif du SCAN de 2 EPT en ne remplaçant pas des départs à la retraite.

Dans le cadre de son projet « autonomie des clients », le SCAN a consacré l'année 2017 à clarifier, par sondage, leurs besoins et leurs habitudes en matière d'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. Les premières conclusions de ces enquêtes nous ont amené à lancer rapidement le projet « nouveau site Internet » qui sera mis en production en 2018. Il est apparu très clairement que le site actuel ne permettait pas de trouver les informations assez rapidement et surtout, qu'il n'était pas adapté au *Smartphone*, moyen le plus utilisé actuellement pour surfer.

Du côté de son nouveau logiciel comptable, le SCAN a choisi le logiciel ABACUS. Le projet est en cours et il sera mis en production au milieu de 2018. Ce pas important va permettre de mieux automatiser les processus financiers et de réduire les risques liés.

Le résultat net 2017 de 931'379 francs est meilleur que le budget. Cela provient essentiellement des économies induites par la centralisation.

Le conseil d'administration s'est à nouveau pleinement investi dans son rôle d'accompagnement de la direction en maintenant le cap sur les objectifs stratégiques. Des membres délégués du conseil d'administration sont régulièrement actifs dans le comité de pilotage des grands projets.

Que tous les membres du conseil d'administration, toute la direction et tous les collaborateurs du SCAN soient remerciés de leur engagement, tout particulièrement en cette année de grands changements.

Toutes les prestations administratives du SCAN sont désormais disponibles sur deux sites : à Malvilliers et sur scan-ne.ch



PERSONNEL

Comme à son habitude, le SCAN a engagé un nouvel apprenti employé de commerce en août 2017. L'apprentie employée de commerce porteuse d'une maturité gymnasiale a terminé sa formation à fin janvier 2018 et une nouvelle formation identique a débuté en janvier.

Le plan de pont-AVS mis sur pied par le SCAN, en collaboration avec prévoyance.ne, a induit trois départs en retraite anticipée et une retraite partielle à 20%. Deux retraites anticipées partielles, à 40%, sont déjà annoncées pour 2018. Le concept de retraite partielle est très intéressant pour organiser une fin de vie professionnelle harmonieuse, c'est un concept gagnant-gagnant, pour l'employé et l'employeur.

Effectif du personnel :

- > 41% de femmes, 59% d'hommes
- > 59 personnes, dont 41 à plein temps et 18 à temps partiel (taux d'activité entre 40 et 90%), à fin 2017
- > 52,4 personnes en termes d'équivalent plein temps (EPT)

Une démission est intervenue au sein de la commission du personnel en 2017, composée de six membres

à fin 2017. Les contacts avec la direction ont eu lieu régulièrement, de manière constructive et efficace. La commission a particulièrement été sollicitée cette année dans le cadre de la révision du règlement du personnel.

Le président de la commission a été directement actif dans le groupe de travail composé de membres du conseil d'administration et de la direction ayant travaillé sur la révision du règlement du personnel et la rédaction d'une politique de gestion du personnel. Les deux documents vont dans le sens d'une gestion des ressources humaines moderne et motivante. Ils contribuent à garantir la qualité des prestations, l'efficacité de l'entité et la satisfaction des clients.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Personnel (équivalent plein temps-EPT)	58,8	58,9	58,6	56,7	52,4	↘

CAISSE DE PENSIONS

Dans le cadre de la recapitalisation de prévoyance.ne, le SCAN devra encore faire face à deux échéances importantes, la première, en 2019, par le versement de sa contribution unique à son assainis-

sement de la caisse et la seconde, par le passage à la primauté des cotisations.

Pour 2017, le SCAN a décidé, afin d'anticiper les charges à venir, de maintenir l'alimentation linéaire de sa provision pour le changement de primauté dans le

but de ne pas générer un impact financier trop conséquent dans ses comptes le moment venu. En effet, les discussions en cours pour un changement en 2019 prévoient une participation très importante des employeurs dans le cadre des mesures d'accompagnements.

SITUATION DU SCAN DANS LE CADRE DE LA CAISSE DE PENSIONS PRÉVOYANCE.NE

	2016	2017
Part du SCAN au découvert total	14'231'949	13'877'944
Part du SCAN à la contribution unique d'assainissement due au 1.1.2019	347'644	343'125
Provision « contribution unique d'assainissement »	356'027	356'027
Provision « passage en primauté des cotisations »	1'007'960	1'259'960



INFORMATIQUE

Le SCAN poursuit sa recherche d'efficacité grâce, notamment, au développement de ses outils informatiques.

LOGICIEL MÉTIER AVEDRIS

La collaboration avec les cantons du Jura et de Bâle Ville se poursuit et permet d'améliorer sans cesse les fonctionnalités du logiciel Avedris. Quatre mises à jour ont été livrées et installées durant l'année 2017.

SITE INTERNET

La hausse constante de la fréquentation du site Internet se poursuit pour atteindre une moyenne mensuelle de près de 30'000 visites, soit 1'000 par jour.

La recherche d'informations en ligne s'inscrit parfaitement dans la ligne stratégique du SCAN visant l'« autonomie du client » et elle doit encore être facilitée par la mise à disposition en 2018 d'un nouveau site Internet, plus moderne et mieux structuré.

PRESTATIONS EN LIGNE – GUICHET UNIQUE

Une prestation a été mise en accès libre du Guichet Unique (partie non authentifiée) : le déplacement d'un rendez-vous d'expertise périodique. Cela permet aux personnes disposant d'un ordinateur d'accéder à cette prestation, même sans accès au Guichet Unique.

Les dernières prestations importantes rejoindront le Guichet Unique en 2018.

La fréquentation du Guichet Unique est toujours à la hausse et atteint 7'521 prestations réalisées mensuellement par ce canal. C'est très encourageant, mais nous sommes encore loin du potentiel maximal de ce projet d'e-Government, le meilleur de Suisse.



RÉSEAUX SOCIAUX

Le SCAN a encore renforcé sa présence sur les réseaux sociaux avec plus de 7'000 suiveurs sur sa page Facebook. L'expérience du SCAN sur les réseaux sociaux est très positive et son compte Instagram, clé de la communication avec les jeunes clients, doit encore être développé.

QUALITÉ, ENVIRONNEMENT

Le SCAN a passé un audit de suivi en novembre avec l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management (SQS) qui n'a pas laissé entrevoir de problème majeur. Une recertification complète interviendra en 2018.

Les principaux points positifs relevés par l'auditeur sont la poursuite de la recherche d'efficacité engagée depuis plusieurs années, l'optimisation et la réaffectation de certaines activités suite à des changements de personnel (principalement lors de départ à la retraite), la communication et l'accompagnement des clients et utilisateurs du SCAN.

Une enquête de satisfaction des clients a été menée par l'institut M.I.S Trend. Les résultats sont meilleurs que lors de l'étude précédente et le SCAN enregistre sa meilleure note globale depuis que l'étude existe avec 86% de

86% des clients du SCAN se déclarent satisfaits de ses prestations.

taux de satisfaction globale. Il reste ainsi sensiblement au-dessus de l'objectif du Conseil d'Etat fixé à 80%. Pour un service qui doit « dire non » assez souvent à ses clients, ce résultat est excellent.

GESTION DU RISQUE – CONTRÔLES INTERNES

Un des nouveaux risques analysés est la création du site unique qui ne donne plus la possibilité de réaliser des prestations sur un autre emplacement en cas de problème grave (incendie, panne d'électricité, de réseau informatique, etc...). Des mesures ont déjà été prises, et d'autres sont en cours, pour limiter ce risque au maximum.

L'existence du système de contrôle interne du SCAN reste attestée par le Contrôle cantonal des finances conformément à la norme d'audit suisse 890.

INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

Entre les déménagements, les localisations provisoires et l'agrandissement du site de Malvilliers, le secteur infrastructures a connu une très forte activité en 2017, avec la satisfaction d'avoir maîtrisé autant les coûts que les délais. Le SCAN est très fier de son bâtiment, exemplaire au niveau environnemental, et conçu depuis le départ pour une efficacité maximale des collaborateurs et la satisfaction des clients.

Le SCAN a également étendu son installation solaire : 106 kWc ont été ajoutés à l'installation existante, modeste, de 17 kWc. L'entier du toit est maintenant recouvert de panneaux solaires. Le SCAN devrait produire l'équivalent de 70% de sa consommation annuelle. 60% de la production seront autoconsommés, ce qui apporte une bonne rentabilité à cet investissement.



L'équivalent de 70% de la consommation d'électricité du SCAN sera produite à Malvilliers. 60% de la production d'énergie solaire seront autoconsommés.

de notre entité. L'ergonomie des places de travail a été centrale dans la conception et l'agrandissement du site de Malvilliers.

PRÉVENTION

Le SCAN a poursuivi ses principales actions de prévention avec succès et mis en place une collaboration en matière de prévention avec le Réseau de Soins Neuchâtelois (RSN).

conducteurs de plus de 70 ans. Le RSN participe aux frais de cours de ses membres pour un montant allant jusqu'à 100.– francs par an. Une excellente nouvelle pour la formation des conducteurs âgés.

Plus d'informations sur



www.rsne.ch

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Préserver la santé et assurer la sécurité des collaborateurs sont des préoccupations majeures et permanentes

Dès 2018, en plus de la subvention du SCAN, les cours de formation continue volontaires sont également subventionnés par le RSN pour les

/// SECTION ADMINISTRATION

/// SECTEUR ADMINISTRATION VÉHICULES

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 134'625 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel.

CHIFFRES DU SECTEUR ADMINISTRATION VÉHICULES

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Permis de circulation	48'483	49'280	50'747	50'906	49'484	↘
Permis de remplacement	3'682	3'208	3'046	3'796	3'627	↘
Permis court terme	775	711	658	597	532	↘
Autorisations spéciales	1'364	1'306	1'319	1'429	1'309	↘
Reprises de plaques	5'461	5'515	5'677	5'840	5'317	↘
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	7'089	7'002	7'200	6'925	6'780	↘
Ventes de plaques sans choix de numéro et remplacement	11'483	10'011	11'297	11'118	10'779	↘
Ventes de plaques aux enchères	141	127	121	144	159	↗
Ventes de plaques à prix fixe	896	907	952	863	842	↘
Décisions retrait plaques assurance	2'285	2'376	2'290	2'327	2'253	↘
Retraits plaques assurance	796	586	451	426	385	↘



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DU PARC DES VOITURES DE TOURISME

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Cylindrée moyenne (cm ³)	1'785	1'773	1'763	1'762	1'744	↘
Poids total moyen (kg)	1'827	1'838	1'849	1'854	1'870	↗
Age moyen (années)	7,6	7,6	7,68	7,87	7,83	↘
Emission CO ₂ moyenne (g/km)	170,5	167,1	163,6	161,4	157,3	↘
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	1,25%	1,2%	1,25%	1,49%	1,78%	↗
Voitures de tourisme pour 1000 habitants	538	540	544	546	549	↗

Le parc de véhicules utilisant des énergies alternatives a légèrement augmenté. La cylindrée moyenne a continué de baisser. Cet effet positif sur la consommation de carburant est toujours contrebalancé par l'augmentation du poids moyen qui a, lui, un effet négatif.

L'impact de la nouvelle taxe basée sur les émissions de CO₂, ainsi que les efforts consentis par les constructeurs, permettent d'enregistrer une baisse des émissions moyennes (g/km) de l'ordre de 2,5%.

VÉHICULES EN CIRCULATION DANS LE CANTON (AU 30 SEPTEMBRE)

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Automobiles	102'267	103'445	104'818	105'799	106'238	↗
Camions	1'203	1'238	1'235	1'247	1'260	↗
Remorques	8'409	8'346	8'328	8'382	8'470	↗
Motocycles	11'527	11'499	11'656	11'955	12'082	↗
Motocycles légers	808	678	643	590	555	↘
Machines de travail	879	892	896	905	915	↗
Tracteurs agricoles	2'940	2'935	2'955	2'958	2'969	↗
Cyclomoteurs	2'079	2'063	2'118	2'098	2'136	↗
Totaux	130'112	131'097	132'649	133'934	134'625	↗

Le parc automobile a augmenté de 0,51%, grâce à une augmentation du nombre de voitures de tourisme par habitant, malgré une baisse de la population neuchâteloise. En Suisse, le parc a progressé de 1,2% et dépasse, en 2017 pour la première fois, la barre des 6 millions de véhicules.

Presque 100 millions de véhicules sont produits chaque année dans le monde.



/// SECTEUR ADMINISTRATION CONDUCTEURS

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élève des 123'599 conducteurs domiciliés dans le canton (stable par rapport à 2016).

CHIFFRES DU SECTEUR ADMINISTRATION CONDUCTEURS

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Permis d'élève conducteur	4'002	3'933	4'561	4'477	4'405	↘
Permis de conduire	12'270	12'173	12'096	12'469	11'346	↘
Permis international	635	885	866	977	1'024	↗
Convocations à des examens médicaux	11'063	8'929	10'959	9'323	10'535	↗
Cartes de parage pour handicapés	639	539	503	765	856	↗
Cartes OACP (formation cond. prof.)	34	36	52	60	25	↘
Nombre de conducteurs	120'137	121'707	122'910	123'577	123'599	→
Population neuchâteloise	176'241	177'230	177'970	178'434	177'862	↘

Après 16 années de croissance, la population neuchâteloise a baissé en 2017. Le nombre de conducteurs est cependant resté stable, les permis restant valables un an lors d'un départ à l'étranger.

/// SECTION MESURES ADMINISTRATIVES

La section Mesures administratives dirige la procédure administrative ouverte à l'encontre des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et dénoncées pour des infractions de circulation routière ou de navigation.

Elle instruit également les procédures relatives à l'aptitude à la conduite de véhicules automobiles et à cette occasion, elle collabore avec le médecin-conseil référant. Elle prépare les dossiers pour la Commission administrative (organe de décision), rédige les décisions et met en œuvre les mesures décidées. La Commission administrative se réunit chaque semaine.

trative (organe de décision), rédige les décisions et met en œuvre les mesures décidées. La Commission administrative se réunit chaque semaine.

CHIFFRES DE LA SECTION MESURES ADMINISTRATIVES

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Mesures administratives, dont	4'826	5'058	4'855	4'542	4'531	→
- retraits de permis	2'267	2'220	2'184	2'064	2'039	↘
- avertissements	1'666	1'882	1'808	1'590	1'632	↗
- mesures liées à un excès de vitesse	52%	56%	54%	42%	41%	↘
- mesures liées à une ivresse	17%	15%	14%	12%	12%	→
- mesures liées à une inattention	8%	8%	8%	6%	7%	↗
Recours (DDTE, TC, TF)	54	48	30	27	24	↘

Remarque : Les valeurs en pour-cent se réfèrent à l'ensemble des retraits de permis et des avertissements.



On observe une stabilité du nombre de mesures administratives par rapport à l'année précédente et également une stabilité des cas liés à la vitesse, à l'alcool et à l'inattention. Les diminutions

importantes de 2015 et 2016 ne sont pas répétées, mais nous espérons que moins de 200 retraits de permis seront enregistrés en 2018.

Le nombre de recours est en baisse (- 6 %), montrant que le taux d'acceptation des décisions rendues est très élevé.

/// SECTION TECHNIQUE

La section Technique s'occupe des contrôles techniques et des examens conducteurs.

/// SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

Le volume d'expertises a fortement diminué en raison de la fin de la période de rattrapage, en 2016, et de l'allongement des périodicités depuis 2017.

Nous sommes à jour dans le respect des périodicités prévues par le législateur et pouvons garantir d'en assurer le maintien avec l'équipe

d'experts actuelle. Dès 2018, celle-ci sera renforcée, pendant la période hivernale, par un expert du secteur de la navigation. Le passage à 41 heures de travail par semaine augmentera aussi la capacité d'expertise.

Le défi de cette année 2017 a été de rassembler tous les contrôles techniques sur le site unique de Malvil-

liers. Moyennant quelques adaptations dans notre organisation, cela a été réalisable. Après la mise en place de cette centralisation, nous constatons une simplification de nos procédures, aucun doublon, donc de véritables économies.

CHIFFRES DU SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Voitures de tourisme, voitures de livraison, minibus	29'789	33'539	37'585	37'907	24'468	↘
Motocycles	2'246	3'944	5'120	3'747	4'134	↗
Camions, autocars	1'125	1'236	1'199	1'167	1'112	↘
Remorques	1'400	1'236	2'272	2'368	2'121	↘
Tracteurs agricoles, véhicules de travail	800	891	780	1'141	902	↘
Totaux	35'360	41'805	46'956	46'330	35'747	↘



/// SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

Le volume des examens de conduite est relativement stable depuis plusieurs années. Nous sommes toujours très attentifs au taux de réussite des examens pratiques, mais malgré tous les efforts de communication pour encourager les élèves conducteurs à rouler au minimum 2000 km avant de se présenter à l'examen pratique,

ainsi que l'incitation aux moniteurs de conduite d'inscrire à l'examen uniquement des candidats qui sont susceptibles de réussir, nous constatons une légère baisse du taux de réussite. Nous allons poursuivre en 2018 notre communication sur nos recommandations (www.scan-ne.ch/recommandations), mais nous devons admettre que nous ne maîtrisons pas tous les facteurs qui ont une influence sur le taux de

réussite : en particulier, les problèmes socio-économiques et la motivation pour l'apprentissage de la conduite.

Pour le SCAN, il est impératif que le niveau d'exigences déterminé par les prescriptions légales soit appliqué lors des examens pratiques. Cela assure de n'envoyer sur les routes que des conducteurs bien formés, ce qui est garant de la sécurité de tous.

CHIFFRES DU SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Nombre d'examens théoriques	4'031	4'633	4'618	4'169	4'426	↗
Taux de réussite	66,4%	68,8%	71,1%	73,9%	71,9%	↘
Nombre d'examens pratiques motocycles	693	766	785	794	871	↗
Taux de réussite	76,3%	76,2%	72,6%	74,3%	71,0%	↘
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	4'539	4'545	4'434	4'582	4'417	↘
Taux de réussite	66,0%	66,7%	63,6%	63,7%	60,3%	↘
Nombre de tests psychotechniques	101	91	105	109	116	↗

Recommandations du SCAN pour réussir son examen pratique

- Première étape de la formation : commencer sa formation avec un moniteur.
- Alternier formation moniteur et parents/amis.
- Suivre entre 20 et 30 leçons avec un moniteur avant l'examen.
- Conduire au minimum 2'000 km avant l'examen.
- Observer la progression de sa formation pratique avec l'application gratuite *AutoLearn*.





/// SECTION NAVIGATION

La section est en charge de la gestion technique et administrative des 4'115 bateaux et des 9'962 détenteurs de permis bateau. Elle s'occupe également des tâches suivantes :

- Balisage des plans d'eau neuchâtelois
- Gestion des infrastructures et de la logistique
- Gestion de la santé et sécurité
- Expertises pour le canton du Jura

Le secteur de la navigation est un marché stable qui dépend essentiellement du nombre de places à disposition dans les ports.

EFFECTIF DES BATEAUX AU 30 SEPTEMBRE

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	180	157	150	141	154	↗
Bateaux motorisés	2'256	2'239	2'246	2'247	2'207	↘
Bateaux à voile	1'857	1'809	1'796	1'780	1'730	↘
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	25	25	25	25	24	↘
Bateaux solaires	1	0	0	0	0	→
Totaux	4'319	4'230	4'217	4'193	4'115	↘

La baisse du nombre de bateaux motorisés peut être expliquée par l'interdiction des moteurs deux-temps pour bateaux au 31.12.2017.

CHIFFRES DU SECTEUR NAVIGATION

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Détenteur de permis bateau	9'277	9'589	9'630	9'887	9'962	↗
Permis de navigation	1'747	1'801	1'431	1'622	1'212	↘
Permis de conduire bateau	390	334	321	340	275	↘
Examens théoriques	206	238	290	203	188	↘
Taux de réussite examens théoriques	82,0%	83,2%	80,0%	89,16%	87,20%	↘
Examens pratiques « moteurs »	181	239	217	194	205	↗
Taux de réussite Examens pratiques « moteurs »	90,6%	83,3%	82,9%	86,60%	91,70%	↗
Examens pratiques « voile »	68	58	45	79	70	↘
Expertises NE	1'144	1'305	1'147	1'353	1'291	↘
Expertises JU		17	4	0	13	↗

Le niveau de préparation des candidats au permis de bateau est excellent autant en théorie qu'en pratique.



/// SECTION FINANCES

L'année 2017 a été à nouveau empreinte de nombreux changements. Le site des Eplatures a fermé ses portes le 27 mars 2017. Depuis la vente de son bâtiment de La Chaux-de-Fonds (Eplatures) décidée fin 2016, le SCAN a analysé plusieurs variantes pour arriver à la conclusion qu'un site unique à Malvilliers est la solution la plus efficace et qu'elle remplit les exigences de qualité des clients du SCAN dans toutes les régions du canton.

Cette décision a induit des différences, parfois conséquentes, entre le budget 2017 et les chiffres réalisés pendant l'exercice 2017, avec une forte amélioration du résultat.

Durant l'année 2017, l'encaissement de factures amorties ayant fait l'objet d'une mise aux poursuites a été réalisé pour un montant total de 30'106,55 francs. Le SCAN continue d'encourager ses clients qui ont eu des dettes par le passé à s'en acquitter. En contrepartie, les actes de défaut de biens sont renvoyés à l'Office des poursuites pour radiation dès que ceux-ci sont soldés auprès du SCAN.

Le groupage de tous les véhicules d'un détenteur sur une seule facture a été introduit pour les clients privés en janvier 2017, après les clients professionnels en janvier 2016. Une baisse des frais de ports et affranchissements, ainsi que des émoluments de rappels, a pu être enregistrée.

La facturation des taxes cantonales de l'exercice 2017 s'est élevée à 46'300'674,50 francs contre 47'083'889,40 francs en 2016. Les taxes cantonales comprennent la taxe sur les véhicules, les remorques et les bateaux, ainsi que la taxe sur les cyclomoteurs.

La facturation des taxes fédérales (Redevance Poids Lourds Forfaitaire RPLF) de l'exercice 2017 s'est élevée à 451'578,30 francs contre 410'780,70 francs en 2016.

Le total des revenus d'exploitation du SCAN s'est élevé à 12'576'444,40 francs contre 13'490'545,45 francs l'année précédente. Le Conseil fédéral a décidé d'élargir les intervalles d'expertises pour voitures de tourisme et pour les poids lourds. Dès

lors, le SCAN a enregistré une baisse des émoluments pour les contrôles techniques. Les autres secteurs ont également enregistré une diminution du chiffre d'affaires. La baisse de la population neuchâteloise en 2017 explique en partie cette baisse.

Lors de la taxation 2017, il a été envoyé 5'980 e-factures. Pour la taxation 2016, 6'151 e-factures avaient été transmises en début d'année. La diminution s'explique par le groupage des factures. Le SCAN espère voir progresser fortement dans les années à venir la part d'e-factures, ce système étant très simple pour les clients et très positif pour l'environnement.

Les états financiers du SCAN sont établis sur la base du modèle comptable MCH2 (utilisés par les cantons, les communes et les établissements publics autonomes pour présenter leurs états financiers), contrôlés et validés chaque année par le Contrôle cantonal des finances (CCFI).



ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante :

Bénéfice net, après la part de l'Etat	931'379,13
Résultat reporté des années précédentes	7'236,00
Attribution à la réserve générale	930'000,00
Report à compte nouveau	8'615,13

Le SCAN a réalisé un bénéfice de 931'379,13 francs pendant l'exercice 2017 ; la part des revenus destinée au canton de Neuchâtel, selon le mandat de prestations 2015-2018 et les instructions complémentaires du Conseil d'Etat, est de 131'486,60 francs.

EXTRAIT DES COMPTES 2017

/// BILAN

/// ACTIF

Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à la valeur nominale.

Créances

Conformément au mandat de prestations le liant à l'Etat, le SCAN gère les débiteurs de taxes cantonales.

Le Ducroire est calculé sur l'entier des factures taxes et émoluments.

Les créances de plus de 5 ans sont amorties.

Actifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à 50'000.– francs. Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de leur utilisation sont amorties par catégories en fonction de leur durée de vie. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la durée de vie des biens acquis.

Le site complet du SCAN à La Chaux-de-Fonds a été transféré au patrimoine financier pour être vendu.

Les charges d'agrandissement du site de Malvilliers sont comptabilisées dans les investissements, mais ne sont pas encore amorties. Les travaux d'agrandissement seront terminés début 2018.

Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à 50'000.– francs. Les logiciels sont évalués aux coûts d'acquisition et amortis linéairement en fonction de leur durée de vie. Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie ne prolongent pas celle-ci. L'amortissement des « extensions » d'Avedris est adapté à la date butoir du 31.12.2019. Les modifications d'Avedris sont donc amorties sur les années restantes du logiciel.

	31.12.2017		31.12.2016	
PATRIMOINE FINANCIER				
Disponibilités				
Caisses	20'918,80		29'699,15	
Poste	2'432'728,62		1'745'912,98	
Banque	58'133,62		186'879,94	
Cartes de débit et de crédit	1'182,70		532,00	
Total disponibilités	2'512'963,74	12,5%	1'963'024,07	9,4%
Créances				
Débiteurs	2'554'220,30		2'637'189,98	
./ Ducroire	- 1'407'000,00		- 1'366'600,00	
Autres créances	6'583,85		18'884,35	
Total créances	1'153'804,15	5,7%	1'289'474,33	6,2%
Actifs de régularisation				
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	392'226,91		372'884,07	
Total actifs de régularisation	392'226,91	1,9%	372'884,07	1,8%
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	4'058'994,80	20,1%	3'625'382,47	17,4%

	31.12.2017		31.12.2016	
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Immobilisations corporelles				
Terrains	505'149,65		505'149,65	
Terrains bâtis	14'657'434,61		15'590'848,49	
Biens meubles	10'111,90		107'344,66	
Autres immobilisations corporelles	133'666,85		0,00	
Total immobilisations corporelles	15'306'363,01	75,9%	16'203'342,80	77,7%
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	789'359,57		1'012'184,35	
Total immobilisations incorporelles	789'359,57	3,9%	1'012'184,35	4,9%
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16'095'722,58	79,9%	17'215'527,15	82,6%
TOTAL DE L'ACTIF	20'154'717,38	100,0%	20'840'909,62	100,0%

/// PASSIF

Engagements courants

Les différents engagements courants du SCAN sont évalués à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

Engagements financiers à court terme

Ils se composent de la part court terme des engagements financiers à long terme (amortissement de la dette en 2018).

Engagements financiers à long terme

Il s'agit des emprunts pour le financement des investissements.

Provisions à long terme

En 2013, le SCAN a créé une provision « changement de primauté en 2039 » qui devait être alimentée chaque année de 1/25^e du montant le plus élevé connu afin de disposer, au 1^{er} janvier 2039, d'une provision à la hauteur du montant à payer, soit de 6'299'500.– francs. Cette provision doit servir à financer exclusivement les obligations financières de l'employeur.

Lors de sa session du 20 février 2018, le Grand Conseil a modifié la loi sur la Caisse de pension pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) instaurant ainsi le passage à la primauté des cotisations au 1^{er} janvier 2019.

Le SCAN a décidé de continuer d'alimenter la provision « changement de primauté en 2039 prévoyance.ne » en 2017. Celle-ci sera utilisée pour le versement à prévoyance.ne de sa participation unique aux mesures d'accompagnement, au sens de l'article 3 des dispositions transitoires, au 1^{er} janvier 2019. Les montants définitifs seront communiqués par l'Etat aux employeurs affiliés en été 2018.

Fonds de prévention

Ce fonds spécial est alimenté par la recette des ventes de plaques aux enchères. Deux tiers des recettes sont transférées dans ce fonds. Il est utilisé pour promouvoir la sécurité routière et la protection de l'environnement en relation avec la circulation routière et la navigation.

Capitaux propres

Les capitaux propres sont constitués des réserves et des résultats accumulés.

	31.12.2017		31.12.2016	
CAPITAUX DE TIERS				
Engagements courants				
Créanciers	1'190'140,36		676'251,68	
Débiteurs momentanément créanciers	164'224,17		251'130,30	
Comptes courants avec des tiers	535'672,50		317'301,55	
Acomptes reçus de tiers	30'120,31		36'468,88	
Dépôts et cautions	2'800,00		2'800,00	
Comptes courants internes	1'025,55		22'701,77	
Total engagements courants	1'923'982,89	9,5%	1'306'654,18	6,3%
Passifs de régularisation				
Charges de personnel	123'400,00		129'000,00	
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	376'410,21		483'670,76	
Total passifs de régularisation	499'810,21	2,5%	612'670,76	2,9%
Engagements financiers à court terme				
Part à court terme d'engag. à long terme	2'500'000,00		2'350'000,00	
Total engag. financiers à court terme	2'500'000,00	12,4%	2'350'000,00	11,3%
Engagements financiers à long terme				
Hypothèque Malvilliers	1'600'000,00		3'750'000,00	
Reconnaissances de dettes	8'900'000,00		9'100'000,00	
./. Part à court terme d'engagements à long terme	- 2'500'000,00		- 2'350'000,00	
Total engag. financiers à long terme	8'000'000,00	39,7%	10'500'000,00	50,4%
Provisions à long terme				
Autres provisions à long terme	356'026,80		356'026,80	
Changement de primauté en 2039 prévoyance.ne	1'259'960,00		1'007'960,00	
Total provisions à long terme	1'615'986,80	8,0%	1'363'986,80	6,5%
Fonds de prévention				
Fonds de prévention	156'322,35		180'361,88	
Total fonds de prévention	156'322,35	0,8%	180'361,88	0,9%
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	14'696'102,25	72,9%	16'313'673,62	78,3%
CAPITAUX PROPRES				
Réserve générale				
Réserve générale	4'520'000,00		3'740'000,00	
Total réserve générale	4'520'000,00	22,4%	3'740'000,00	17,9%
Excédents du bilan				
Résultat annuel	931'379,13		773'099,65	
Résultats cumulés années précédentes	7'236,00		14'136,35	
Total excédents du bilan	938'615,13	4,7%	787'236,00	3,8%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5'458'615,13	27,1%	4'527'236,00	21,7%
TOTAL DU PASSIF	20'154'717,38	100,0%	20'840'909,62	100,0%

/// CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 61,0% des charges totales.

Les dédommagements des assurances accidents/maladies présentent un solde de – 61'628,99 francs en 2017 contre – 270'752,50 francs en 2016.

Pour la cinquième année consécutive, le SCAN a alimenté la provision « changement de primauté » qui sera utilisée au 1^{er} janvier 2019 conformément aux modifications décidées par le Grand Conseil le 20 février 2018.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Ces charges de 28,2% englobent tous les frais du SCAN pour l'achat de biens et de prestations.

Les immobilisations ne pouvant être portées à l'actif ont été nécessaires après le regroupement des trois sites sur l'unique site de Malvilliers. Certaines installations ont dû être adaptées en lien avec l'agrandissement du bâtiment de Malvilliers. De plus, pour répondre aux besoins de personnes souffrant d'un handicap, un guichet spécifique a été créé.

Le regroupement des véhicules sur une seule facture lors de la taxation annuelle engendre des réductions des frais de ports et d'affranchissements.

Amortissements du patrimoine administratif

Nous y trouvons l'amortissement des bâtiments de Malvilliers, du Nid-du-Crò, des installations techniques et du matériel informatique, ainsi que des logiciels. Le bâtiment de La Chaux-de-Fonds a été amorti 3 mois et a ensuite été transféré au patrimoine financier pour être vendu.

Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie sont amorties en totalité et réparties jusqu'à la date butoir du 31.12.2019.

Attribution aux fonds et financements spéciaux

Il s'agit de la dotation au fonds de prévention des deux tiers du chiffre d'affaires de la vente de plaques aux enchères.

Charges de transfert

Nous entendons par charges de transfert le coût des prestations que l'Etat et la Confédération facturent au SCAN pour l'accomplissement de ses tâches, ainsi que les versements aux assurances RC collectives.

	2017		2016		Budget 2017	
Charges de personnel						
Honoraires du Conseil d'administration	42'200,00		37'100,00		50'000,00	
Salaires du personnel administratif et d'exploitation	5'355'422,56		5'847'078,75		5'611'261,90	
Cotisations patronales	1'150'891,20		1'221'805,44		1'237'117,27	
Allocations	109'637,45		119'759,35		116'366,50	
Recapitalisation prévoyance.ne	252'000,00		252'000,00		252'000,00	
Autres charges de personnel	80'075,02		64'484,98		33'254,33	
Total charges de personnel	6'990'226,23	61,0%	7'542'228,52	61,6%	7'300'000,00	58,7%
<i>Charges de personnel sans les charges de recapitalisation</i>	6'738'226,23		7'290'228,52		7'048'000,00	
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation						
Charges de matières et de marchandises	275'541,74		302'841,36		390'000,00	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	231'148,62		76'445,07		105'000,00	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif ETAT	10'893,40		0,00		0,00	
Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	78'594,72		91'960,65		101'000,00	
Prestations de service et honoraires	619'258,73		676'687,45		670'000,00	
Prestations de services et honoraires ETAT	735'251,95		766'287,30		880'000,00	
Gros entretien et entretien courant	225'676,05		249'620,02		320'000,00	
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	75'257,05		108'200,17		135'000,00	
Loyers, leasing et taxes d'utilisation	85'387,27		71'080,05		125'000,00	
Loyers, leasing et taxes d'utilisation ETAT	8'604,75		8'604,75		8'700,00	
Dédommagements aux collab.	32'731,50		31'413,75		42'000,00	
Réévaluations sur créances	320'206,21		263'281,91		350'000,00	
Frais de ports, affranchissements, téléphones et Internet	406'290,80		431'368,92		470'000,00	
Avances frais de poursuites	99'926,85		71'714,35		70'000,00	
Dédommagements aux clients	16'842,45		24'802,81		14'000,00	
Diverses charges d'exploitation	3'124,98		10'436,72		10'000,00	
Total charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'224'737,07	28,2%	3'184'745,28	26,0%	3'690'700,00	29,7%
Amortissements du patrimoine administratif						
Immobilisations corporelles	573'732,83		908'811,43		802'000,00	
Immobilisations incorporelles	391'418,18		356'144,78		455'000,00	
Total amortissements du patrimoine administratif	965'151,01	8,4%	1'264'956,21	10,3%	1'257'000,00	10,1%
Attribution aux fonds et financements spéciaux						
Attribution aux fonds et financements spéciaux	57'901,33		58'329,34		60'000,00	
Total attribution aux fonds et financements spéciaux	57'901,33	0,5%	58'329,34	0,5%	60'000,00	0,5%
Charges de transfert						
Parts de revenus destinées au Canton de Neuchâtel	131'486,60		113'900,00		31'838,15	
Parts de revenus destinées à la Confédération	6'795,00		8'760,00		10'000,00	
Autres charges de transfert	76'872,25		75'309,40		87'000,00	
Total charges de transfert	215'153,85	1,9%	197'969,40	1,6%	128'838,15	1,0%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11'453'169,49	100,0%	12'248'228,75	100,0%	12'436'538,15	100,0%

/// REVENUS D'EXPLOITATION

Emoluments

84,4% de tous les revenus d'exploitation du SCAN se composent d'émoluments. Ce sont les produits du travail effectué. Ils découlent de l'application de l'arrêté concernant les émoluments perçus par le SCAN. Les émoluments facturés ont diminué de 930'859,35 francs entre 2016 et 2017. Les contrôles techniques ont enregistré une baisse d'environ 817'600.– francs due aux changements des périodicités d'expertises des voitures de tourisme ainsi que des poids lourds. Les activités des immatriculations (– 56'500) et des permis de conduire (– 70'900) ont également enregistré des baisses.

Revenus divers

Les revenus divers comprennent entre autres des indemnités asa, des indemnités pour des cours donnés par notre personnel et des frais de rappel. Une baisse des frais de rappels, due en grande partie au regroupement des véhicules d'un détenteur sur une seule facture, a pu être enregistrée.

Revenus de transfert

Ce groupe de comptes représente 11,9% du total des revenus d'exploitation. Ce sont les dédommagements que le Canton et la Confédération paient au SCAN pour l'accomplissement des tâches déléguées. Nous y trouvons :

- > le dédommagement de l'Etat pour la perception des taxes cantonales ;
- > la participation forfaitaire de l'Etat pour la perte sur débiteurs 2017 ;
- > les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement RPLF, pour la gestion des vignettes autoroutières ; et également des montants perçus par le SCAN pour des assurances RC collectives.

/// RÉSULTAT FINANCIER

Charges financières

Elles représentent le coût de l'argent emprunté pour le financement des investissements, les frais administratifs prélevés sur les transactions financières d'encaissement des prestations, et la rémunération de la garantie de l'Etat.

Lors de la vente du site de La Chaux-de-Fonds, le SCAN a remis à l'Etat de Neuchâtel une participation au gain de la vente permettant ainsi de corriger le prix sous-évalué des actifs de l'Etat que le SCAN avait repris en 2010 lors de son changement de statut. Cette participation est comptabilisée dans les autres charges financières.

Revenus financiers

Ils comprennent le produit de la vente de biens du patrimoine financier ainsi que des produits des immeubles du patrimoine administratif.

	2017		2016		Budget 2017	
Emoluments						
Emoluments administratifs routiers	10'032'222,90		10'965'366,00		10'561'526,57	
Emoluments administratifs navigation	329'998,05		317'672,35		266'300,00	
Emoluments divers	254'902,85		264'944,80		257'550,00	
Total émoluments	10'617'123,80	84,4%	11'547'983,15	85,6%	11'085'376,57	84,9%
Revenus divers						
Autres revenus d'exploitation	466'311,00		513'500,10		495'000,00	
Total revenus divers	466'311,00	3,7%	513'500,10	3,8%	495'000,00	3,8%
Revenus de transfert						
Parts aux revenus de la Confédération	184'480,70		125'448,25		172'000,00	
Dédommagements des cantons	1'207'029,30		1'201'704,90		1'201'704,90	
Autres revenus de transfert	101'499,60		101'909,05		105'000,00	
Total revenus de transfert	1'493'009,60	11,9%	1'429'062,20	10,6%	1'478'704,90	11,3%
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	12'576'444,40	100,0%	13'490'545,45	100,0%	13'059'081,47	100,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1'123'274,91		1'242'316,70		622'543,32	
Charges financières						
Frais de gestion	122'113,71		146'131,77		153'000,00	
Pertes de change	0,20		0,00		0,00	
Intérêts passifs	0,00		0,00		50'000,00	
Intérêts hypothécaires	287'118,53		310'373,58		300'000,00	
Rémunération garantie de l'Etat NE	81'568,35		81'981,30		95'000,00	
Autres charges financières	833'430,00		0,00		0,00	
Total charges financières	1'324'230,79		538'486,65	114,8%	598'000,00	101,7%
Produits financiers						
Revenus des intérêts	0,00		0,00		0,00	
Gains de change	1'298,72		435,45		0,00	
Produits des ventes de biens du PF	1'106'836,64		33'200,00		0,00	
Produits des immeubles du PA	24'199,65		35'634,15		10'000,00	
Total produits financiers	1'132'335,01		69'269,60	-14,8%	10'000,00	-1,7%
RESULTAT FINANCIER	- 191'895,78	100,0%	- 469'217,05	100,0%	- 588'000,00	100,0%
RESULTAT OPERATIONNEL	931'379,13		773'099,65		34'543,32	
Charges extraordinaires	0,00		0,00		0,00	
Total charges extraordinaires	0,00		0,00		0,00	
Revenus extraordinaires	0,00		0,00		0,00	
Total revenus extraordinaires	0,00		0,00		0,00	
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0,00		0,00		0,00	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	931'379,13		773'099,65		34'543,32	

/// COMPTE DES INVESTISSEMENTS

En 2017, les investissements du SCAN concernent prioritairement le patrimoine immobilier, notamment le regroupement des activités sur le site unique de Malvilliers.

	Comptes 2017			Comptes 2016			Budget 2017		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains bâtis									
Bâtiment SCAN Malvilliers	2'439'532,40	0,00	2'439'532,40	19'690,50	0,00	19'690,50	2'500'000,00	0,00	2'500'000,00
Bâtiment SCAN Chx-de-F.	0,00	2'906'554,11	-2'906'554,11	0,00	0,00	0,00	0,00	3'250'000,00	-3'250'000,00
Bâtiment SCAN Nid-du-Crô	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660'000,00	-660'000,00
Adaptation bâtiment Chx-de-Fds pour expertises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1'000'000,00	0,00	1'000'000,00
Total terrains bâtis	2'439'532,40	2'906'554,11	-467'021,71	19'690,50	0,00	19'690,50	3'500'000,00	3'910'000,00	-410'000,00
Biens meubles									
Infrastructure technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400'000,00	0,00	400'000,00
Infrastructures informatiques - hardware	10'107,90	0,00	10'107,90	0,00	0,00	0,00	130'000,00	0,00	130'000,00
Total biens meubles	10'107,90	0,00	10'107,90	0,00	0,00	0,00	530'000,00	0,00	530'000,00
Autres immob. corpor. du PA									
Panneaux sol. SCAN Malv.	133'666,85	0,00	133'666,85	0,00	0,00	0,00	280'000,00	0,00	280'000,00
Total immob. corp. du PA	133'666,85	0,00	133'666,85	0,00	0,00	0,00	280'000,00	0,00	280'000,00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2'583'307,15	2'906'554,11	-323'246,96	19'690,50	0,00	19'690,50	4'310'000,00	3'910'000,00	400'000,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels									
Programme métier Avedris	162'070,20	0,00	162'070,20	227'673,75	0,00	227'673,75	150'000,00	0,00	150'000,00
Progr. comptable Abacus	6'523,20	0,00	6'523,20	0,00	0,00	0,00	300'000,00	0,00	300'000,00
Site Internet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100'000,00	0,00	100'000,00
Total logiciels	168'593,40	0,00	168'593,40	227'673,75	0,00	227'673,75	550'000,00	0,00	550'000,00
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	168'593,40	0,00	168'593,40	227'673,75	0,00	227'673,75	550'000,00	0,00	550'000,00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	2'751'900,55	2'906'554,11	-154'653,56	247'364,25	0,00	247'364,25	4'860'000,00	3'910'000,00	950'000,00

Terrains bâtis

Les dépenses relatives à l'agrandissement du bâtiment SCAN de Malvilliers s'élèvent à 2'439'532,40 francs en 2017. Les travaux d'agrandissement se termineront début 2018.

Le bâtiment SCAN de La Chaux-de-Fonds a été transféré au patrimoine administratif en passant par les recettes d'investissement et a été vendu le 31 mars 2017.

La vente du bâtiment SCAN du Nid-du-Crô n'a pas pu être réalisée en 2017. Celui-ci est resté au patrimoine administratif, car il a jusqu'à fin décembre accueilli, durant les travaux d'agrandissement de Malvilliers, les sections Mesures administratives et Finances.

Suite à la relocalisation de l'ensemble des services sur le site unique de Malvilliers, les travaux planifiés pour créer une halle technique

dans les Montagnes, budgétés en 2017, ont été abandonnés.

Biens meubles

Le budget 2017 prévoyait le changement des ordinateurs portables, ainsi que l'acquisition de hardware pour le nouveau programme de gestion des examens théoriques. Nous avons pu comptabiliser en décembre la facture relative aux ordinateurs en tests pour un montant de 10'107,90 francs qui n'a pas fait l'objet d'un amortissement. Ces investissements sont reportés en 2018.

Autres immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Les travaux d'installation des panneaux solaires se terminent début 2018. Le solde de l'investissement sera comptabilisé en 2018.

Logiciels

Les dépenses relatives au programme métier Avedris concernent l'amélioration, l'adaptation aux lois et normes actuelles, ainsi que l'extension de celui-ci pour un montant de 162'070,20 francs.

Les travaux de changement de notre programme comptable ont débuté en 2017, mais la migration est prévue pour la mi-2018.

Le renouvellement du site Internet, budgété en 2017, est reporté en 2018.

/// TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Le cash-flow des activités d'exploitation représente un montant de 52'391.– francs généré par chaque poste de travail (52,4 EPT).

Activités d'investissement

Les augmentations du patrimoine administratif comprennent les positions suivantes :

- > extension du bâtiment SCAN Malvilliers (fin des travaux : début 2018) ;
- > installation de panneaux solaires SCAN Malvilliers (fin des travaux : début 2018) ;
- > acquisition d'ordinateurs ;
- > adaptations logiciel métier Avedris ;
- > frais de programmation du nouveau software de comptabilité (mise en production mi-2018).

La vente du site SCAN La Chaux-de-Fonds a généré des recettes d'investissements lors du passage au patrimoine financier.

Activités de financement

Les crédits ont été amortis à hauteur de 2'350'000.– francs.

	2017	2016	Budget 2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net	931'379,13	773'099,65	35'000,00
+ amortissements du patrimoine administratif	965'151,01	1'264'956,21	1'257'000,00
+ diminution / - augmentation des créances	135'670,18	1'098,00	20'000,00
+ diminution / - augmentation des actifs de régularisation	- 19'342,84	321,25	0,00
+ diminution / - augmentation du ducroire	0,00	0,00	350'000,00
- diminution / + augmentation des engagements courants	617'328,71	- 37'834,61	0,00
- diminution / + augmentation des passifs de régularisation	- 112'860,55	64'234,60	0,00
- diminution / + augmentation du fonds de prévention	- 24'039,53	- 10'981,66	60'000,00
- diminution / + augmentation des provisions à long terme	252'000,00	252'000,00	252'000,00
Cash-flow provenant de l'activité d'exploitation	2'745'286,11	2'306'893,44	1'974'000,00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	2'751'900,55	247'364,25	4'860'000,00
dont :			
- Terrains bâtis Malvilliers	2'439'532,40	19'690,50	3'900'000,00
- Divers	0,00	0,00	2'500'000,00
			1'400'000,00
- Biens meubles	10'107,90	0,00	130'000,00
- Logiciels	168'593,40	227'673,75	550'000,00
- Panneaux solaires	133'666,85	0,00	280'000,00
Recettes	2'906'554,11	0,00	3'910'000,00
dont :			
- Bâtiment SCAN La Chaux-de-Fonds	2'906'554,11	0,00	3'250'000,00
- Bâtiment SCAN Nid-du-Crô Neuchâtel	0,00	0,00	660'000,00
Cash-flow provenant de l'activité d'investissements	154'653,56	- 247'364,25	- 950'000,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
- Remboursement hypothèque BCN	- 2'150'000,00	- 150'000,00	- 2'150'000,00
- Remboursement hypothèques et crédits	- 200'000,00	- 200'000,00	- 200'000,00
Cash-flow provenant des activités de financement	- 2'350'000,00	- 350'000,00	- 2'350'000,00
Variations des disponibilités	549'939,67	1'709'529,19	- 1'326'000,00



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

N/RÉF.: 4.2.240.0.00 / IC/DH/cs

Rapport de l'auditeur au Conseil d'administration sur les comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation à Val-de-Ruz

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

La provision « Changement de primauté en 2039 prévoyance.ne » d'un montant de CHF 1'259'960.00 au 31 décembre 2017 aurait dû être dissoute et n'aurait pas dû faire l'objet d'une nouvelle attribution en 2017. En effet, l'obligation de constituer une provision pour la part du SCAN au découvert technique résiduel de prévoyance.ne à la date de la mise en œuvre d'un plan d'assurance de base en primauté des cotisations a disparu avec l'abrogation, en 2016, de l'article 4 alinéa 3 de la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub).

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec le Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et sont conformes à la Loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN).

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'existence d'un engagement conditionnel de CHF 13'877'944.00 représentant la part du SCAN au découvert de prévoyance.ne au 1^{er} janvier 2017 (derniers chiffres connus).

Nous attirons également l'attention sur les événements post-clôture mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels. Les modifications de la LCPFPub votées par le Grand Conseil le 20 février 2018 impliqueront, pour le SCAN, le versement d'apports uniques totalisant plus de CHF 1'410'000.00 le 3 janvier 2019.

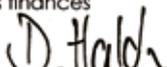
Rapport sur d'autres dispositions légales

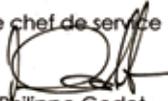
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 18 LSCAN) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Neuchâtel, le 18 avril 2018

Contrôle cantonal des finances

 Isabelle Chuat Expert-réviseur agréée Responsable de la révision	 Damien Haldimann Expert-réviseur agréé
---	--

Le chef de service

Philippe Godet
Expert-réviseur agréé

/// RAPPORT SUCCINCT SUR L'EXÉCUTION DU MANDAT DE PRESTATION 2015 - 2018

/// TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Objectifs généraux	Indicateurs	Norme	2017	Commentaire
1. Remplir ses tâches et fournir ses prestations en matière de circulation routière et de navigation conformément à la législation, de manière économique et orientée vers les clients.	Nombre d'infractions à la législation relevées dans le rapport de l'organe de contrôle.	0	0	
	Nombre de réclamations justifiées / an.	≤ 4	4	
	Charges* par véhicule et bateau / an en francs. <i>* charges totales hors éléments extraordinaires.</i>	≤ 97,0	86,09	2015 : 94,32 2016 : 92,57
2. Assurer la qualité de ses prestations.	Taux de satisfaction client sur l'ensemble des prestations.	> 80%	86%	Meilleur résultat depuis 2009.
3. Favoriser l'activité préventive dans le domaine de la circulation routière et de la protection de l'environnement en coordination avec les mesures existantes.	Part du budget, respectivement du total des charges, affectée à l'organisation d'actions préventives.	0,5%	0,76%	Financement voiture tonneau
	Nombre de nouvelles mesures de prévention mises en œuvre par an.	1	1	Collaboration en matière de prévention avec le Réseau de Soins Neuchâtois (RSN).
4. Formation des apprenti-e-s.	Part de l'effectif.	> 4%	7,6%	4 apprentis au lieu de 3 habituellement.
5. Assurer la pérennité de l'établissement en augmentant ses capitaux propres sur l'ensemble de la période 2015 à 2018.	Capital propre en 2018.	CHF 4'000'000.–	CHF 5'458'615	En avance par rapport à la planification financière.
6. Améliorer l'efficacité et la qualité des prestations pour être concurrentiel au niveau des prix et de la satisfaction des clients en comparaison avec les autres cantons.	Nombre d'émoluments principaux dont le montant est supérieur de 15% à la moyenne suisse.	Aucun	1	Permis de circulation (+ 25% par rapport à la moyenne CH, + 5% par rapport à la moyenne romande).

/// TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE PILOTAGE

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2017	Commentaire
1. Maintenir et si possible accroître la part de marché du SCAN dans les domaines d'activités soumis à concurrence, notamment dans celui des contrôles techniques des véhicules.	Part des contrôles par le SCAN.	90%	93,5%	
2. Assurer l'adaptation des logiciels de gestion pour répondre aux nouvelles exigences légales selon les décisions prises lors des assemblées générales de l'asa.	Délais fixés par l'asa ou l'OFROU.	Respect des délais	OK	
3. Assurer les délais légaux des contrôles périodiques dans les domaines de l'automobile et de la navigation.	Nombre de mois de retard par rapport au délai légal.	Max. 6	2	

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2017	Commentaire
4. Développer en collaboration avec le SIEN les prestations administratives principales du SCAN via le Guichet Unique.	Nombre de prestations administratives principales qui ne sont pas dans le Guichet Unique.	Aucune	4	En 2017, pas de nouvelle prestation, mais un accès simplifié à la prestation principale du SCAN : le déplacement du rendez-vous d'expertise, sans accès au Guichet Unique.
5. Maintenir les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.	Renouvellement des certifications.	Réussite de la procédure de renouvellement	OK	Audit de suivi ok, le renouvellement aura lieu en 2018.
6. Tenir à jour et adapter le système de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques dans les différents processus du SCAN.	Nombre de remarques de l'organe de contrôle.	0	0	
7. Respecter les délais en matière de documents à remettre à l'organe de liaison dans le but d'un pilotage optimal.	Nombre de jours de retard à la réception des documents.	0	0	
8. Mettre en œuvre les recommandations du rapport de l'organe de contrôle.	Nombre de recommandations reportées dans le rapport de l'année suivante.	0	0	
9. Atteindre, chaque année, la couverture des coûts dans le secteur des mesures administratives.	Résultat du secteur « Mesures administratives ».	> 0	Perte de CHF 143'426.–	Valeur 2016 – Taux de couverture de 84,54% Réorganisation en cours.
10. Centraliser toutes les activités administratives du SCAN (y compris le domaine navigation) sur le site de Malvilliers, en garantissant une accessibilité par les transports publics.	Localisations des activités administratives hors de Malvilliers.	Aucune	OK	Fermeture du site de La Chaux-de-Fonds au 1.4.2017.
11. Rechercher une meilleure valorisation des sites actuels de La Chaux-de-Fonds et du Nid-du-Crô ou trouver d'autres solutions de localisation plus économiques, si possible en collaboration avec d'autres entités publiques.	Charges liées aux sites décentralisés.	Réduction de 30% en 4 ans.	–	Stratégie validée pour atteinte de cet objectif en 2018.
12. Augmenter de minimum 10% le taux d'utilisation de chaque prestation disponible dans le Guichet Unique par rapport à 2014 ou à l'année de mise en production. Les prestations qui sont au-dessus de 70% de taux d'utilisation ne sont pas concernées.	Taux d'utilisation des prestations du Guichet Unique.	+ 10%	+ 12,5%	Progression 2017 du nombre de prestations en général.
13. Baisser le prix du permis de circulation si possible à la moyenne suisse, au minimum à la moyenne suisse romande.	Emolument du permis de circulation 2018.	CHF 52.– ou CHF 62.–.	CHF 65.–	Première baisse de CHF 5.– en 2015. Prochaine baisse prévue en 2019.
14. Augmenter le taux de couverture des coûts du secteur Navigation à 80% sans augmenter les émoluments.	Taux de couverture des coûts 2018.	80%	55,45%	Valeur 2016. En progression.







Impressum

Editeur : SCAN, Malvilliers
Textes et mise en page : Textu*Elle*, 2087 Cornaux
Impression : Alfaset, La Chaux-de-Fonds





SCAN

SCAN - Service cantonal des automobiles
et de la navigation
Etablissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

Malvilliers, Champs Corbet 1
CH-2043 Boudevilliers
Tél. +41 32 889 13 99
scan@ne.ch
scan-ne.ch

